

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

**MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

*Commission Départementale d'Éducation Spéciale, Commission des Droits et de
l'Autonomie des Personnes Handicapées et Dispositif Potentiel emploi*

1976-2020

Répertoire numérique détaillé

242 W

établi par
Inès GUÉRIN, Attaché administratif

sous le contrôle scientifique de

Élise BOURGEOIS, Conservateur en chef du patrimoine, directrice adjointe

Amiens, 2022

SOMMAIRE

Introduction page 3

Présentation du versement

Communicabilité

Sources complémentaires page 5

Archives

Répertoire numérique détaillé page 6

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 242 W a été réalisé en janvier 2022 par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) suite au déménagement de la Direction Générale de la Solidarité et de l'Insertion du Conseil départemental de la Somme depuis le site dit CAD (Centre Administratif Départemental) situé Boulevard du Port à Amiens vers le site nouvellement réhabilité dit Simone Veil sis au 49 Boulevard de Châteaudun également à Amiens.

Composé de 33 articles, ce fonds de 3,7 mètres linéaires est constitué de trois parties retraçant les décisions prises par la Commission Départementale d'Éducation Spéciale (CDES), la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et par la MDPH dans le cadre du Dispositif Potentiel emploi pour la période 1976-2020.

Historique du service

La MDPH, en tant que lieu unique d'accueil, d'information et d'évaluation des situations des personnes handicapées, succède en 2005 aux dispositifs de la Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel (COTOREP) qui gérait les demandes pour les adultes et de la CDES pour les situations d'enfants. De même, la loi de 2005 instaure la CDAPH en tant qu'instance unique de décision qui intervient en aval de l'évaluation par les équipes de la MDPH. Depuis le 1^{er} avril 2006, Madame Brigitte GODARD est la directrice de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Intérêt historique

Les procès-verbaux sont le reflet de l'activité de la CDAPH et de la CDES. Prévus par voie réglementaire en référence aux lois du 30 juin 1975 et du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, ils font état des décisions prises par ces instances au profit des personnes handicapées en fonction de leurs attentes, besoins et projets.

Le dispositif « Potentiel emploi » est un outil de diagnostic et d'évaluation à « la main » de l'équipe pluri-disciplinaire de la MDPH pour les situations relevant de l'insertion professionnelle.

Il est financé par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Ce versement retrace l'évolution de la prise en charge du handicap pour la période 1976-2020.

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'aux termes du Code du patrimoine, les informations relatives à la protection de la vie privée sont soumises à un délai de communicabilité qui est actuellement de cinquante ans à compter de la date du document ou du document le plus récent inclus dans le dossier.

La communicabilité des liasses de ce versement est donc immédiate ou portée à 50 ans.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie

BERZIN Christian. *Accueillir les élèves en situation de handicap*. – Amiens : CRDP, 2010. [4° 2269]

« Travail et handicap : je t'aime moi non plus ? ». In *Les Mondes du Travail*, n° 19 mars 2017.
[260REV16]

Archives

Archives nationales

Sous-direction des statistiques et des études de la protection et de l'aide sociales (ministères chargés de la santé et de la solidarité), services d'aide à domicile, Etablissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), Commissions départementales d'éducation spéciale (CDES) 1988-1991.
[19950148/1-7]

Répertoire numérique détaillé

242 W 1 - 4	Commissions Départementales d'Éducation Spéciale (CDES) : procès-verbaux.	1976-1993
242 W 1	1976 – 1983.	
242 W 2	1984 – 1987.	
242 W 3	1988 – 1990.	
242 W 4	1991-1993.	
242 W 5 - 32	Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) : procès-verbaux, ordres du jour.	2006 - 2020
242 W 5	juillet 2006 - avril 2007.	
242 W 6	mai 2007 - décembre 2007.	
242 W 7	janvier 2008 - mai 2008.	
242 W 8	juin 2008 - décembre 2008.	
242 W 9	janvier 2009 - avril 2009.	
242 W 10	mai 2009 - juillet 2009.	
242 W 11	août 2009 - décembre 2009.	
242 W 12	janvier 2010 - avril 2010.	
242 W 13	mai 2010 - juillet 2010.	
242 W 14	septembre 2010 - décembre 2010.	
242 W 15	janvier 2011 - avril 2011.	
242 W 16	mai 2011 - juillet 2011.	
242 W 17	août 2011- décembre 2011.	
242 W 18	janvier 2012 - avril 2012.	
242 W 19	mai 2012 - juillet 2012.	
242 W 20	août 2012 - décembre 2012.	
242 W 21	janvier 2013 - mai 2013.	
242 W 22	juin 2013 - décembre 2013.	

- 242 W 23** 2014.
- 242 W 24** 2015.
- 242 W 25** 2016.
- 242 W 26** janvier 2017 - mai 2017.
- 242 W 27** juin 2017 - décembre 2017.
- 242 W 28** janvier 2018 - juin 2018.
- 242 W 29** juillet 2018 - décembre 2018.
- 242 W 30** janvier 2019 - juin 2019.
- 242 W 31** Juillet 2019 - décembre 2019.
- 242 W 32** janvier 2020 - août 2020.

242 W 33 Dispositif « potentiel emploi », audition pour l'offre de service, réalisation de prestation individuelles d'évaluation de l'employabilité des personnes handicapées : document de présentation, note méthodologique, tableaux financiers, compte-rendu de réunion.

2014 - 2017